À quelle date commence à courir le préavis dans le bâtiment ?

Réponse courte

Au 15 du mois ou au premier jour du mois suivant, selon la date de notification. L'article 5.3 fixe la prise de cours **le quinzième jour du mois de calendrier au cours duquel la résiliation a été notifiée**, lorsque la notification est antérieure à ce jour, et **le premier jour du mois de calendrier qui suit**, lorsqu'elle est postérieure au quatorzième jour du mois.

La règle est identique à celle de l'article L.124-3, paragraphe (3), et vaut symétriquement pour le salarié comme pour l'employeur, l'article 5.3 le précisant expressément.

Sa conséquence pratique est un décalage systématique. Un licenciement notifié le 3 mars fait courir un préavis de licenciement de deux mois à compter du 15 mars, avec une fin de contrat au 14 mai ; notifié le 16 mars, le même préavis part du 1er avril et s'achève le 31 mai. Deux semaines de différence dans la notification déplacent la fin du contrat de dix-sept jours, avec tout ce que cela emporte sur l'ancienneté et sur l'indemnité de départ.

Définition

La **prise de cours** est le point de départ du délai de préavis. Elle ne coïncide pas avec la notification, mais avec l'une des deux dates fixes du mois de calendrier.

La **notification** est l'envoi de la lettre recommandée ou la remise contre signature du double. C'est cette date, et non celle de la réception, qui détermine la prise de cours.

Questions fréquentes

La prise de cours du préavis dépend-elle de la date d'envoi ou de réception ?

De la date d'envoi. Une lettre recommandée postée le 14 fait courir le préavis dès le 15 du même mois, même si le salarié la retire plus tard.

La prise de cours du préavis vaut-elle aussi pour la démission ?

Oui. L'article 5.3 précise qu'elle joue à l'égard du salarié comme de l'employeur, et l'article L. 124-4 y renvoie pour la démission.

Pourquoi anticiper un préavis s'achevant pendant un congé collectif ?

Parce que le solde de congé à liquider et le livret à remettre tombent alors que l'entreprise est fermée, ce qui heurte les délais de l'article 7.1.

Un préavis notifié le 3 mars démarre-t-il immédiatement dans le bâtiment ?

Non, le 15 mars. La notification antérieure au quinzième jour fait courir le préavis au 15 du même mois ; postérieure, elle le reporte au premier jour du mois suivant.

Un salarié peut-il franchir un palier d'ancienneté pendant son préavis ?

Oui. L'article L. 124-7 apprécie l'ancienneté à l'expiration du préavis : atteindre cinq ans en cours de préavis ouvre droit à l'indemnité de départ.

© 2026 www.pixie.lu · IA/RH spécialisée en droit du travail luxembourgeois

Conditions d’exercice

Deux dates de notification, deux points de départ.

Date de notification	Prise de cours du préavis
Du 1er au 14 du mois	Le 15 du même mois
Du 15 à la fin du mois	Le 1er du mois suivant
Démission	Mêmes règles — article 5.3 et L.124-4
Rupture pendant l'essai	Préavis de quatre jours, sans report — article 3.2
Motif grave	Rupture immédiate, sans préavis — article 6.1

Modalités pratiques

Le décalage se lit sur quelques exemples de calendrier.

Notification	Ancienneté	Préavis	Fin de contrat
3 mars	3 ans	2 mois à compter du 15 mars	14 mai
16 mars	3 ans	2 mois à compter du 1er avril	31 mai
10 juin	7 ans	4 mois à compter du 15 juin	14 octobre
20 juin	7 ans	4 mois à compter du 1er juillet	31 octobre
5 septembre	12 ans	6 mois à compter du 15 septembre	14 mars
Démission notifiée le 5 mars	—	15 jours à compter du 15 mars	29 mars

Pratiques et recommandations

Une lettre postée le 14 fait courir le préavis dès le 15 du même mois, même si le salarié la retire le 18. C'est la date d'envoi qui franchit le seuil, pas celle de la réception.

Le décalage peut faire gagner un palier d'ancienneté au salarié. L'article L.124-7 apprécie l'ancienneté à l'expiration du préavis : celui qui atteint cinq ans en cours de préavis ouvre droit à l'indemnité de départ, qu'une notification quelques jours plus tôt aurait évitée.

Anticipez les préavis qui s'achèvent pendant un congé collectif. Solde de congé à liquider et livret à remettre tombent alors que l'entreprise est fermée, ce qui heurte de plein fouet les délais de l'article 7.1.

© 2026 www.pixie.lu · IA/RH spécialisée en droit du travail luxembourgeois

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. 5.3 CCT Bâtiment 2025	Prise de cours du préavis au 15 du mois ou au 1er du mois suivant
Art. 5.4 CCT Bâtiment 2025	Préavis de quinze jours en cas de résiliation par le salarié
Art. L.124-3 (3) du Code du travail	Prise de cours du préavis à l'égard du salarié
Art. L.124-4 du Code du travail	Prise de cours en cas de démission
Art. L.124-7 (1) du Code du travail	Ancienneté appréciée à l'expiration du délai de préavis

La prise de cours dépend de la date d'envoi de la notification, non de sa réception. L'ancienneté étant appréciée à l'expiration du préavis, un décalage de quelques jours peut faire franchir un seuil d'indemnité de départ.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.